

LA DIRECTION DE LA CULTURE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (DCJS)



Les axes stratégiques de la Direction

- Contribuer par la culture, le sport et les loisirs au bien-être et à l'épanouissement de la personne ;
- Développer l'accès des citoyens et en particulier des jeunes, aux activités artistiques et culturelles, aux activités sportives et aux loisirs sur l'ensemble du territoire provincial ;
- Faire de la culture, du sport et des loisirs un levier de lien social et de développement économique.

Les objectifs opérationnels de la DCJS

- Soutien à la création artistique : diversité des esthétiques, des expressions, des formes et des formats dans les champs des arts vivants, visuels, de l'audiovisuel, de l'édition et l'écriture ;
- Soutien à la diffusion via l'aide aux structures culturelles et événements en matière artistique, culturelle et patrimoniale ;
- Mise en place de dispositifs et d'actions pour favoriser l'accès à la culture pour le grand public, les jeunes sur le temps scolaire et hors scolaire, pour les publics spécifiques ;
- Mise en place de dispositifs et d'actions d'identification, de valorisation, protection, conservation, sauvegarde, sensibilisation, et pour l'entretien des patrimoines matériel et immatériel.

Les actions dans le domaine de l'Education Artistique et Culturel (EAC) en direction des collèges et lycées :

- Les actions portées par la DCJS :
 - Collège au Cinéma,
 - Raconte-moi une œuvre,
 - Les visites du Château Hagen.

- Les actions soutenues des partenaires.

Collège au Cinéma

Dispositif d'éducation à l'image créé en 1989 à l'initiative du Ministère de la culture et de l'Education Nationale. Il est relayé par la province Sud depuis 2009 en partenariat avec le Centre National du Cinéma et de l'image Animée, la Mission aux Affaires Culturelles, le Vice-Rectorat, la DDEC, et les cinémas de Bourail et La Foa, Origin Cinéma et le Cinécité.

Ce dispositif consiste à proposer aux élèves de sixième à la troisième, la découverte d'œuvres cinématographiques lors de projections organisées dans les salles de cinéma et qui s'accompagne d'un travail pédagogique d'accompagnement conduit par les enseignants.

Collège au Cinéma : (suite)

Les objectifs du dispositif sont :

- De former le goût et susciter la curiosité de l'élève par la découverte d'œuvres cinématographiques dans leur format original
- D'offrir des prolongements pédagogiques et des formations
- De faciliter sur l'ensemble de la province Sud, l'accès au plus grand nombre d'élèves à la culture cinématographique
- De participer au développement d'une pratique culturelle de qualité en favorisant des liens réguliers entre les jeunes et les salles de cinéma
- D'offrir aux enseignants une activité complémentaire leur permettant de développer des objectifs de référence inscrits dans leurs programmes.

Collège au Cinéma : (suite)

- La participation à cette action repose sur le volontariat des chefs d'établissement et des enseignants qui souhaitent en faire bénéficier leurs classes.
- La province Sud et la Mission aux Affaires Culturelles (via le CNC) prennent en charge le coût des projections et participent aux frais de déplacement des classes à hauteur de deux sorties sur trois.
- Les activités du dispositif sont inscrites dans le temps scolaire et le calendrier s'organise au rythme minimum d'une projection par trimestre.
- L'information est transmise par le Vice-Rectorat via le Bulletin académique.
- Les films sont sélectionnés par le comité de pilotage selon une liste proposée par le Centre National du Cinéma et de l'image animée.
- Une fois la liste des classes sélectionnées établie, une réunion est organisée avec les enseignants inscrits au dispositif ainsi que les partenaires du dispositif afin d'organiser le planning annuel des séances et pré visionnages.

Collège au Cinéma : (suite)

Programmation Collège au ciné 2025	6 ^{ème} /5 ^{ème}	4 ^{ème} /3 ^{ème}
1er trimestre 2025 (Juin)	Brendan et le secret de Kells de Tom Moore et Nora Twomey, Gébéka Film, Irlande, 2008, 1h15.	Soyez sympa rembobinez de Michel Gondry, EuropaCorp, Etats Unis, 2008, 1h34.
2e trimestre 2025 (août)	Le Mécano de la Générale de Buster Keaton, Théâtre du Temple, Etats Unis, 1927, 1h29.	Lumineuses, programme de cinq courts métrages, L'Agence du Court métrage, France, 1995-2015, 1h10.
3e trimestre 2025 (octobre)	Yuli d'Iciar Bollain, ARP, Espagne,Royaumeuni,Allemagne, 2018, 1h50.	Little miss Sunshine de Jonathan Dayton et Valerie Faris, Walt Disney Company France, Etats Unis, 2006, 1h42.

Raconte-moi une œuvre :

Présentation :

Dans le cadre de sa politique de conservation et de valorisation du patrimoine historique et culturel, la province Sud souhaite valoriser ses collections historiques et son fonds d'art contemporain auprès du jeune public en relayant et adaptant ce dispositif national d'éducation artistique et culturelle sous toutes ces formes : patrimoniale et contemporaine.

Par ce biais, elle souhaite poursuivre le soutien apporté au domaine de l'éducation artistique et contribue à enrichir le Parcours d'Education Artistique et Culturel du jeune calédonien.

Raconte-moi une œuvre : (suite)

Ce dispositif s'inscrit dans le cadre des objectifs suivants:

- Faire se rencontrer les jeunes, les œuvres et les artistes
 - Inciter à la pratique artistique sous toutes ses formes
 - Contribuer à l'acquisition de connaissances relative au fondement d'une culture commune et partagée.
 - Proposer aux établissements un corpus d'œuvres historique et contemporaine de périodes et de styles artistiques différents parmi des thématiques liées à l'actualité culturelle, artistique et sociale.
- L'objectif est de toucher prioritairement les établissements éloignés des lieux de culture.

Raconte-moi une œuvre : (suite)

- Les établissements sont sélectionnés en concertation avec le Vice-Rectorat et la thématique servant de fil rouge est proposée par la DCJS.
- Les élèves découvrent au préalable les œuvres en version numérique grâce à des vidéos réalisées par le Vice-Rectorat. La découverte en réel des œuvres vient clôturer le travail de découverte autour de celle-ci.

Croisement avec le Mois du Patrimoine :

- Depuis l'an dernier, la DCJS croise ce dispositif avec son événement Le Mois du Patrimoine. En lien avec le Vice-Rectorat, des classes sont choisies pour recevoir durant le mois de septembre les interventions de structures patrimoniales partenaires (Musée Maritime et l'ATUP) ainsi que celle de la DCJS.
- Chaque intervention donne lieu à la présentation d'une œuvre historique et/ou contemporaine issues des collections provinciales, du Musée du Bagne et du Musée Maritime. A l'issue de l'opération, les classes retenues produisent un rendu et/ou une présentation des travaux que la province Sud et le vice-Rectorat souhaitent valoriser.

Financement possible :

➤ **Collège au cinéma :**

- La province Sud prend à sa charge les transports des du second et troisième trimestre, le coût des entrées et les droits de diffusion. Elle reçoit une aide de 7 500 euros du CNC.
- L'établissement sélectionné a donc à sa charge le transport du premier trimestre.

➤ **Raconte-moi une œuvre :**

Toutes les interventions sont à la charge de province Sud.

Financement possible (suite) :

La province Sud dispose d'une enveloppe de 4 M de francs CFP visant à soutenir les projets artistiques et culturels des établissements scolaires dans le cadre de la Commission EAC organisée par le Vice-Rectorat en partenariat avec la Mission aux affaires Culturelles.

Depuis ces quatre dernières années la province Sud invite les établissements à tendre vers la conception de projets d'envergure « établissement » et non pas « classes » fédérant ainsi un nombre plus important d'élèves dans l'ambition du 100% artistique énoncé dans la Charte pour l'éducation artistique et culturelle.

MERCI

province-sud.nc

